

POLITIQUE

politique.union@sonapresse.com

Diplomatie : vers un renforcement de la coopération bilatérale entre la Francophonie et la CEEAC

RÉCEMMENT présente sur le sol gabonais, la secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), Louise Mushikiwabo, a rencontré un membre de la Commission de la Communauté des États de l'Afrique centrale (CEEAC), avec lequel elle s'est entretenue de divers sujets d'actualité.

Y.F.I
Libreville/Gabon

LOUISE Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), lors de son récent séjour en terre gabonaise, s'est rendue au siège de la Commission de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), en marge de l'audience que lui a accordée le président de la République, Ali Bongo Ondimba. Au siège de la Commission éponyme, cette dernière s'est entretenue avec Mangaral Bante, commissaire en charge des Affaires politiques, Paix et Sécurité, assurant l'intérim du président de la Commission, Gilberto Da Piedade, empêché. Le renforcement de la coopération bilatérale entre les deux institutions, particulièrement dans les domaines de la prévention des crises, l'accompagnement des processus électoraux, l'accompagnement à la transition politique du Tchad et



La secrétaire générale de l'OIF posant avec quelques membres de la CEEAC au terme de la séance de travail.

l'instabilité en Centrafrique ont constitué la trame des échanges. Outre les questions politiques, Louise Mushikiwabo et son hôte ont convenu de renforcer la coopération bilatérale dans les domaines des finances, de l'économie numérique et ses différents dérivés.

Saisissant la balle au bond, la patronne de la Francophonie a informé son interlocuteur de l'or-

ganisation, du 11 au 20 octobre prochain, d'une mission économique et commerciale qui réunira environ 70 opérateurs économiques et institutionnels francophones, en provenance d'Afrique, d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et de l'océan Indien. Laquelle mission sera effectuée en collaboration avec les autorités du Vietnam et du Cambodge.

Congrès du Parlement : une "exigence de transparence" selon le BDP

Yannick Franz IGOHO
Libreville/Gabon

LE récent Congrès du Parlement, convoqué le 25 juin dernier, par le président de la République tel que l'y autorise l'article 24 de la Constitution gabonaise ne laisse pas la classe politique indifférente. En atteste les différentes réactions inhérentes à l'analyse du discours présidentiel prononcé durant ledit Congrès. La dernière en date étant celle du président du Bloc démocratique populaire (BDP), Paskhal Nkoulou, qui s'est à son tour prêté audit exercice, le week-end écoulé dans une structure de la place. Le leader du BDP voit dans cette sortie du chef de l'État, Ali Bongo Ondimba, une "exigence de transparence". Pour lui, les différentes audiences accordées par le premier magistrat gabonais et autres communications officielles suscitent néanmoins des commentaires peu élogieux de la part de ses détracteurs. "(...) Un adage bien connu de chez nous dit que le temps est le meilleur allié de la vérité. En convoquant les parlementaires réunis en Congrès, le président de la République fait preuve de courage, de transparence et de respect de son engagement de servir le Gabon", a souligné le conférencier du jour.



Le leader du BDP livrant son analyse du dernier Congrès du Parlement.

Avant d'ajouter : "Il s'est librement soumis à un exercice d'explication et de précision sur son programme de politiques publiques, devant les élus de la Nation, il a fait le bilan de son action et tracé les perspectives". Une façon de tordre le cou aux allégations relatives aux capacités du numéro un gabonais à présider aux destinées du Gabon. "(...) Tout le monde a vu et entendu le père de la Nation devant la représentation nationale réaffirmer son engagement à répondre pleinement aux exigences de sa charge", déclare-t-il. Dans la même foulée, il soutient que "le chef de l'État a choisi ce format solennel pour annoncer à son peuple qu'il va intensifier son action. D'où l'évocation de Gabon Égalité, mais aussi spécifiquement des questions d'emploi, d'éducation, de formation, de santé, d'environnement, etc".

Miroir du gouvernement Plus de sécurité sur les routes

UNE fois l'émotion passée, on ne peut s'empêcher de se demander quelles dispositions le gouvernement entend prendre afin que le drame survenu, le 21 juin dernier, sur l'axe Mouila-Ndendé, ne survienne plus ailleurs. D'autant plus qu'en cette période de grandes vacances, synonyme de déplacements, d'aucuns vont rallier l'hinterland en empruntant les principaux axes routiers du pays. De toute évidence, il faut dire qu'il y a urgence à agir. Car, face aux excès de vitesse de convois de grumiers, très souvent à l'origine de nombreux drames sur nos routes, les agents assignés au contrôle de la circulation semblent bien démunis pour faire respecter les limitations de vitesse et autres prescriptions. Surtout que bien souvent, au volant de leurs mastodontes, les chauffeurs semblent

ne pas trop se soucier du sort des autres usagers de la route tout en éprouvant un malin plaisir à s'affranchir des règles et principes élémentaires du Code de la route. Bref, comme l'a fait remarquer la présidente du Sénat, Lucie Milebou Aubusson-Mboussou, le 30 juin dernier, à la clôture de la première session ordinaire du Parlement, le volet sécurité sur nos routes "reste et demeure une énorme préoccupation. Notamment la circulation des grumiers, dont l'excès de vitesse des convois, occasionne de nombreux accidents mortels".

Une situation qui devrait interpeller au premier chef le ministre des Transports, Brice Constant Paillat. Car, en dehors de s'être rendu à Mouila, au chevet des blessés de l'accident avec certains de ses collègues, il est resté

bien silencieux, jusqu'à présent, sur les pistes et moyens envisagés par son département ministériel pour rendre nos axes routiers plus sûrs, moins accidentogènes. En tout cas, l'opinion publique espère vivement, des pouvoirs publics, une réaction à la hauteur de la situation. Si possible en prenant en compte la suggestion de Lucie Milebou Aubusson-Mboussou qui avait interpellé la cheffe du gouvernement en se demandant "s'il ne serait pas possible de revenir sur l'interdiction, pour ces mastodontes, de circuler le dimanche et les jours fériés?"

J.KOMBILE MOUSSAVOU